

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/12/16-03

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 16 décembre 2019, sous la présidence de Mme Simone Bonnafous, administratrice provisoire d'Aix-Marseille Université, représentée par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L123-2 et L712-6-1,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la circulaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n°2011-1021 du 03 novembre 2011 relative à la vie étudiante et au développement de la vie associative et des initiatives étudiantes, notamment en sa section III,

Vu le règlement intérieur modifié de la commission pour projets étudiants du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes d'Aix-Marseille Université,

Vu l'arrêté DAJI/2016/SIGNATURE/N°005 du 20 janvier 2016 portant délégation de signature du Président de l'Université d'Aix-Marseille au Vice-président Formation,

Vu l'avis des commissions du FSDIE d'Aix-Marseille Université des 21 et 29 novembre 2019,

Vu la charte pour la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant adoptée le 26 mai 2011,

DÉCIDE :

OBJET : Avis des commissions pour projets étudiants FSDIE des 21 et 29 novembre 2019

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve les avis des commissions FSDIE des 21 et 29 novembre 2019, concernant les projets étudiants tels que détaillés en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 21

Fait à Marseille, le 16 décembre 2019

 

Pour le Président, et par délégation,
Le Vice-président Formation
Thierry PAUL